



Objet : demande de remise à plat des avenants et contrats et demande d'audience en urgence

Vitry le 21 novembre 2019

Madame l'Inspectrice d'Académie

A la suite de la réunion d'information syndicale en direction des AESH tenue ce jour, nous vous sollicitons en urgence afin que vous suspendiez immédiatement la signature des avenants et contrats et annuliez la convocation des AESH demain au lycée Delacroix. En effet, ces avenants et contrats, dans leurs rédactions actuelles, aboutissent à la perte de certains droits pour les AESH et impose notamment l'obligation d'une nouvelle période d'essai de 3 mois alors que nos collègues l'ont déjà effectuée et sont déjà sous contrat, la non prise en compte de la totalité de l'ancienneté, la remise en cause de l'accès aux aides interministérielles.

Nous demandons aussi que soit annulée la première série de signatures de contrats et d'avenants réalisées le 18 octobre.

Nous avons déjà signalé lors des audiences que le passage à la gestion de la paye par le lycée mutualisateur de Gagny conduit à des dysfonctionnements comme l'absence d'interlocuteur aussi pertinent qu'à la DSDEN.

Aussi nous avons l'honneur de solliciter une audience en urgence afin que les avenants et contrats proposés soient remis à plat et réécrits pour garantir :

- qu'il n'y ait pas de nouvelle période d'essai,
- qu'il n'y ait pas de changement d'employeur ni de payeur,
- le maintien et l'élargissement des prestations sociales qui doivent être les mêmes pour tous.te.s,
- la prise en compte de l'ensemble de l'ancienneté pour tous.te.s,
- le maintien et l'augmentation de la quotité faisant apparaître les heures invisibles : 24h +2h pour tous.te.s.

Dans l'attente de votre réponse, soyez assurée, Madame la Directrice Académique de toute notre considération.

Pour le SNUDI-FO
Luc Bénizeau

Pour le SNFOLC
Pascal Chambonnet

Pour le SNUipp-FSU
Magalie Trarieux

Pour le SNES-FSU
Gabriel Sauvy

Pour la CGT Educ'Action
Jérôme Antoine